



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

**Un cas de conscience : la croisade des 12 millions de chapelets.**

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Dans la *Lettre aux amis et bienfaiteurs* de la Fraternité Saint-Pie X de mai 2009, Monseigneur Fellay lance cet appel : « Il nous semble que le moment est venu de lancer une offensive d'envergure, profondément ancrée sur le message de Notre-Dame à Fatima, dont elle-même a promis l'heureuse issue, puisqu'elle annonce qu'à la fin son Cœur Immaculé triomphera. C'est ce triomphe que nous lui demandons, par les moyens qu'elle demande elle-même, la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé par le Pasteur Suprême et tous les évêques du monde catholique, et la propagation de la dévotion à son Cœur Douloureux et Immaculé. C'est pourquoi nous voulons lui offrir dans ce but, d'ici le 25 mars 2010, un bouquet de 12 millions de chapelets, comme une couronne d'autant d'étoiles autour de sa personne... »

Cet appel semble poser un cas de conscience à quelques personnes qui ont fait la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée par les mains de Marie*. Voici comment ce cas a été exposé à votre aumônier : « Au sujet de la nouvelle Croisade du Rosaire, une personne nous a posé l'objection suivante : ayant fait la consécration à la Sainte Vierge selon St Louis-Marie G. de M., elle ne croit pas pouvoir comptabiliser ses chapelets et les inscrire sur les tableaux prévus à cet effet. Que pouvons-nous répondre de clair et précis à cette difficulté ? Cette personne (et d'autres sans doute) pense qu'ayant tout donné à Notre-Dame, elle ne peut plus dire ces chapelets à telle intention précise... »<sup>1</sup>

Voici la réponse du Père Antonin Lhoumeau (+1920), ancien supérieur général des Montfortains, qui a écrit un des meilleurs livres sur la spiritualité montfortaine intitulé *La vie spirituelle à l'école du bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort*<sup>2</sup> : « On a trop souvent confondu la valeur impétratoire avec l'impétration, qui est le fruit propre de la prière et ne peut être dit du mérite

qu'au sens large. La valeur, en effet, c'est le prix ou le mérite d'un acte, auquel correspond une rétribution : ici la justice est plus ou moins en cause, selon qu'il s'agit du mérite rigoureux (de condigno) ou de celui de convenance (de congruo). Quant à la prière, elle peut être, il est vrai, considérée comme une bonne œuvre, et, à ce titre, elle aussi a sa valeur ou son mérite, soit rigoureux, soit de convenance ; mais envisagée comme demande, elle n'a pas, à proprement parler de valeur, c'est plutôt une force ou vertu d'impétration. Je n'obtiens pas, en effet, parce que mon action est méritoire, mais parce que je demande au nom de Jésus-Christ, dont la promesse et les mérites donnent force à ma prière. En priant, je ne m'adresse pas à la justice, mais à la bonté de Dieu. De là vient que l'impétration et le mérite sont séparables. Les saints, par exemple, dans le ciel prient et obtiennent, bien qu'ils ne puissent ni mériter ni satisfaire. »<sup>3</sup>

En effet, il ne faut pas confondre la valeur surnaturelle de la prière (mérite ou valeur impétratoire), qui résulte de l'action de prier en état de grâce, et ce que l'on appelle la force impétratoire de la prière (impétration) qui découle de la promesse de Jésus-Christ. Si on ne pouvait pas obtenir ce que l'on demande sans le mériter, il ne serait pas possible, pour l'âme consacrée, de faire une demande précise sans toucher à la valeur surnaturelle de ses actes qu'elle a consacrée à Marie. Or, il n'en est pas ainsi : « l'impétration et le mérite sont séparables ». C'est-à-dire que l'on peut très bien obtenir quelque chose sans le mériter, et cela du seul fait de la promesse de Jésus qui a dit « Demandez et vous recevrez », et non pas « Vous recevrez ce que vous avez demandé seulement si vous l'avez mérité. »

Après la consécration du saint esclavage, il n'est donc pas interdit de demander quelque chose de précis dans la prière : il est possible de comptabiliser les chapelets récités pour demander la consécration de la Russie, sans toucher à la valeur méritoire de ces mêmes chapelets qui a été consacrée à Marie. ✍

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Lettre signée du 8 mai 2009.

<sup>2</sup> Librairie H. Oudin, Paris et Poitiers, 1913.

<sup>3</sup> Op. cit. pp. 248-249, note 1.



# Le rosaire du Saint Esclavage

d'après  
les écrits de Montfort.

## Premier mystère douloureux

### L'Agonie

*Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette première dizaine en l'honneur de votre Agonie, et nous vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, la contrition de nos péchés. Ainsi soit-il.*

Notre Père... [puis, aux 10 Ave : ]

1. Peut-on dire avec vérité qu'on aime la Sainte Vierge lorsque, par ses péchés, on pique, on perce, on crucifie et on outrage impitoyablement Jésus-Christ, son Fils ?

2. Si Marie se faisait une loi de sauver par sa miséricorde ces sortes de gens, elle autoriserait le crime...

3. Ainsi, elle aiderait aussi à crucifier et outrager son Fils : qui oserait le penser ? [VD 98]

4. Abuser ainsi de la dévotion à la Sainte Vierge est un horrible sacrilège ! [VD 99]

5. Pour être vraiment dévot à la Sainte Vierge, il faut ne pas demeurer paisiblement dans l'état du péché contre les remords de sa conscience... [VD 100]

6. Il faut être dans une sincère résolution d'éviter tout péché mortel. [VD 99]

7. Il faut travailler à vaincre ses mauvaises habitudes... [VD 100]

8. Il faut aussi se faire violence pour éviter le péché véniel délibéré...

9. Il faut accomplir fidèlement ses dévotions envers la Sainte Vierge. [VD 99]

10. Enfin, il faut chercher à imiter les vertus de la Sainte Vierge. [VD 108]

Gloire au Père... [puis : ]

*Grâces du mystère de l'Agonie, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment contrites. Ainsi soit-il.*

# Le Traité de la vraie dévotion



## commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

[Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion. **Article I.** Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II.** Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16-36). **Article III.** Etendue de la nécessité de la vraie dévotion à Marie (37-38). Section I. Marie, Reine des Cœurs. **Section II. La dévotion à Marie nécessaire à tous les hommes** (39-59). 1° question : nécessité de la dévotion à Marie en général. 2° question : la dévotion à Marie est nécessaire au salut. 1° Sens de cette affirmation. 2° Preuves tirées de la Tradition et des saints. 3° Preuves tirées des figures et paroles de l'Ancien Testament. 4° Preuves tirées des raisons théologiques et des faits d'expérience. 5° **Preuves tirées des aveux des démons et de leurs satellites** (42)].

### 5° Preuves tirées des aveux des démons et de leurs satellites

Le Bienheureux ne fait pas seulement appel à l'expérience des âmes vertueuses. Il cite également les aveux que les démons ont été obligés de faire concernant la dévotion à Marie.

Il raconte brièvement dans ce but l'histoire du possédé albigeois délivré par saint Dominique. Cette histoire, rapportée par tous les historiens du saint<sup>1</sup>, est donnée avec plus de détails par le Père de Montfort lui-même dans le *Secret admirable du très saint Rosaire*<sup>2</sup>.

Il explique en particulier que, si les démons étaient au nombre de quinze mille dans le corps de ce possédé, c'est parce que l'hérétique s'était attaqué aux quinze mystères du Rosaire, et que, par le Rosaire dont il s'est fait une arme, Dominique mettait la terreur et l'épouvante dans tout l'enfer. Ceci de l'aveu même des démons. Forcés ensuite par la Sainte Vierge, aux prières de saint Dominique, ils reconnurent devant une multitude évaluée à plus de douze mille hommes « plusieurs grandes et consolantes vérités touchant la dévotion à la Sainte Vierge ». Celles-ci entre autres : comme le soleil dissipe les ténèbres, de même Marie évente

<sup>1</sup> Voir *Vie de saint Dominique*, par le P. Lacordaire, page 118.

<sup>2</sup> Trente-troisième rose. Op. cit. [SAR], numéros 101 à 104.

les machinations infernales du démon pour induire les âmes en tentation. Tous ceux qui la servent fidèlement sont assurés d'échapper à l'enfer. Beaucoup de pécheurs, n'ayant que le temps de l'invoquer, à l'heure de la mort, sont sauvés. Un seul de ses soupirs a plus de poids que toutes les prières des saints. *Et nisi Marietta illa obstisset, nostrosque conatus repressisset, a longo jam tempore totam Ecclesiam exterminassemus.*<sup>1</sup>

Enfin, quiconque persévère dans la récitation fervente du saint Rosaire ne mourra pas sans une vraie contrition de ses péchés. En sorte que, comme dit Montfort, « *On ne peut pas lire cette histoire authentique et le panégyrique que le diable fit malgré lui de la dévotion à la très sainte Vierge, sans verser des larmes de joie, pour peu qu'on soit dévot à la très sainte Vierge.* »

Aussi voit-on de tous les côtés le démon et ceux qu'il anime faire les plus grands efforts pour *détourner les âmes de la dévotion à Marie*. Comme s'il ne leur suffisait pas de leur enlever la grâce divine, ils n'ont de repos que lorsqu'ils les ont éloignés de Marie.

Saint Alphonse de Liguori<sup>2</sup> fait à ce propos une très belle application de cette histoire d'Agar et d'Ismaël<sup>3</sup>. « *Sara, voyant qu'Ismaël, jouant avec Isaac, lui faisait contracter de mauvaises habitudes, voulut qu'Abraham le congédiât avec sa mère Agar : Ejice ancillam hanc et filium ejus*<sup>4</sup> ; *ce n'était pas assez pour elle de bannir le fils, si la mère n'était renvoyée avec lui. Car elle pensait bien que l'enfant, venant voir sa mère, aurait toujours entrée à la maison. De même le démon ne se contente pas de voir Jésus-Christ chassé d'un cœur. Il veut que l'on bannisse sa Mère : Ejice ancillam hanc et filium ejus. Sans cela il craint que la Mère n'y attire de nouveau son Fils par son intercession. Et sa crainte est fondée, car, selon la doctrine du Père Pacciuchelli, si l'on est fidèle à honorer la Mère de Dieu on recevra bientôt Dieu lui-même par son entremise.* »<sup>5</sup>

à suivre...

<sup>1</sup> « *Et si cette méchante petite Marie ne s'y était opposée, et n'avait réprimé nos efforts, il y a longtemps que nous aurions exterminé toute l'Eglise.* »

<sup>2</sup> *Le Glorie di Maria*, 1<sup>ère</sup> partie, chap. VIII.

<sup>3</sup> Gen. XXI, 10.

<sup>4</sup> « *Renvoyez cette servante et son fils.* »

<sup>5</sup> *In : Salve Regina*, ex. 5.

## Les cantiques du Père Grignon



### L'éclat de l'humilité

**Vous** recevrez lumière,  
Illustres inconnus,  
Et la victoire entière,  
Admirables vaincus.  
Balayures du monde,  
Dieu vous exalte tous ;  
Le ciel, la terre et l'onde  
Et Dieu même est à vous.

**Dieu** rejette et déteste  
La fausse humilité.  
Fuyez comme la peste  
Cette malignité.  
Evitez la surprise  
D'un orgueil délicat,  
Qui finement déguise  
Son véritable éclat.

**Connaître** sa misère,  
Se voir avec mépris,  
S'aimer dans la poussière  
Et parmi les petits ;  
Se croire tout coupable  
Et capable de rien,  
Se croire misérable,  
Indigne de tout bien ;

**Cacher** sa bonne grâce,  
Et montrer ses défauts,  
Aimer qu'on nous surpasse  
Par des talents plus hauts,  
De bon cœur se soumettre  
Pour l'amour du Seigneur :  
Ces marques font connaître  
L'humilité de cœur.

à suivre...

Cantique n° 94, strophes 25 à 28.

Recueil du R. P. Fradet, s. m. m. Pontchâteau, 1932.



## Lettre reçue



Votre aumônier a reçu le bulletin *Oblata*, numéro 8, publié par le *Noviciat des Oblates de la Fraternité Saint-Pie X* installé à Salvan en Suisse. Ce numéro de mai 2009, qui contient un article intitulé *Une mère de famille : Madame Gabrielle Lefebvre*, était accompagné de la lettre que voici :

« Cher Monsieur l'Abbé,

*Avec la présentation de l'Ecole de Bitche et de sa communauté d'Oblates, nous avons voulu parler de l'éducation chrétienne. La vie de Madame Gabrielle Lefebvre nous a fourni de nombreux exemples [pour montrer] à quel point l'éducation chrétienne peut réussir. Nous étions très touchées de découvrir que Madame Lefebvre a prononcé sa consécration dans l'esprit de la vraie dévotion, il y a juste 100 ans. C'est le fait que nous avons désiré mentionner sur la première page. Voilà les fruits d'une consécration vécue jour par jour. Merci infiniment pour l'envoi mensuel du bulletin de la Confrérie Marie Reine des Cœurs. Nous l'apprécions beaucoup. Vous souhaitant de nombreuses grâces par l'intermédiaire de Marie, Médiatrice de toutes grâces, veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de notre religieux respect. »*

Lettre signée du 11 mai 2009.

## Il y a eu 100 ans en mai 1909

que Gabrielle Wattine, mère de Mgr Lefebvre, a fait la consécration mariale selon le Père de Montfort !



Prix : 7 €+ port. **Commande :**

*Association Notre-Dame du Pointet* – B. P. 4.  
F - 03110 BROÛT-VERNET

## Le Livre d'Or est de nouveau disponible



Ancienne édition. *L'Amour de la Sagesse éternelle* a été ajouté en appendice. Ce *Livre d'Or* est le manuel des *Retraites mariales montfortaines*.

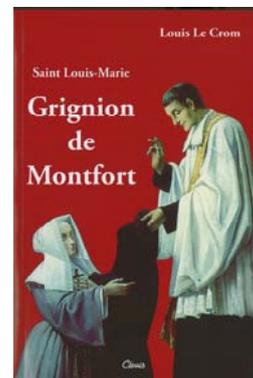
Prix : 25 €+ port. **Commande :** réf. 31.851.  
Editions *Clovis* B. P. 88. F - 91152 Etampes cedex

## Inscrivez-vous aux prochaines retraites mariales :



- ❖ **Retraite mariale montfortaine**  
du 15 au 20 juin 2009, mixte, à Enney (CH).  
Rens. et inscriptions : ☎ [0041] (0) 26.921.11.38.
- ❖ **Retraite mariale montfortaine**  
du 3 au 8 août 2009, mixte, à Anvers (B).  
Rens. et inscriptions : ☎ [0032] 3 / 229.01.80.
- ❖ **Retraite mariale montfortaine**  
du 26 au 31 octobre 2009,  
pour dames et jeunes filles, à Unieux (42).  
Rens. et inscriptions : ☎ 04.77.40.20.55.

## Réédition de la biographie du Père de Montfort



écrite par le  
Père Le Crom, s. m. m.  
en vue de la canonisation...

Prix : 22 €+ port. **Commande :** réf. 21 035.

Editions *Clovis*

B. P. 88. F - 91152 Etampes cedex  
☎ 01.69.78.30.23.

- ❖ **1419 membres** au 31 mai 2009.
- ❖ **Le samedi 6 juin 2009, la sainte messe** sera célébrée pour les membres vivants et défunts. **Le même jour**, les membres peuvent gagner une **indulgence plénière**.
- ❖ **Signalez votre changement d'adresse.**
- ❖ Veuillez **prier pour le repos de l'âme** de Mlle Marie-Thérèse Giraud (+16 avril 2009).
- ❖ Merci de **libeller les dons** à l'ordre de : *Fraternité Saint-Pie X – C. M. R. C.*
- ❖ Les **reçus fiscaux** doivent être demandés en même temps que les dons et sont envoyés le mois suivant la réception.
- ❖ **Responsable de la publication :**  
*Abbé Guy Castelain, F. S. S. Pie X.*
- ❖ Impression : *Team Rush*, Villeurbanne (69)